



## DEMANDE DE VIGNETTE • SAISON 2021

Autorisation annuelle pour l'utilisation du stationnement municipal  
situé sur le chemin du Richelieu à l'intersection de la montée Robert

### Conditions et modalités

En conformité avec la réglementation municipale

- La vignette est offerte sans frais pour les Grandbasiloises et Grandbasilois (preuve de résidence requise). Des frais de 175 \$ non remboursables sont exigés pour les non-résidents (paiement par chèque ou par débit *Interac* | aucune transaction en argent comptant autorisée).
- Le demandeur d'une vignette doit être le propriétaire du véhicule à stationner et en présenter le certificat d'immatriculation.
- La vignette est valide du 15 avril au 31 octobre de l'année de son émission. Elle doit être apposée au bas du parebrise du véhicule du côté du conducteur pour être facilement visible.
- La vignette permet de stationner son véhicule pour une durée journalière maximale de 12 heures consécutives; toutefois, elle ne garantit pas un espace de stationnement (le principe de l'ordre d'arrivée s'applique).
- Une personne qui se sert principalement d'un véhicule de compagnie peut obtenir une vignette, en ajoutant à sa demande une preuve écrite de son employeur que le véhicule est à son usage exclusif.
- La vignette ne peut être cédée, vendue ou transférée à une autre personne ni utilisée pour un autre véhicule.
- La vignette peut être réémise au cours d'une même année moyennant des frais de 20 \$.
- La Ville maintient un registre des détenteurs de vignettes qu'elle partage avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

*Les coûts indiqués incluent les taxes.*

#### RÉSIDENTS

Transmettre ce formulaire dûment  
rempli à [perception@villesblg.ca](mailto:perception@villesblg.ca)

#### NON-RÉSIDENTS

En personne  
Sur rendez-vous seulement

### RENSEIGNEMENTS

Service des finances • 450 461-8000, poste 8204 | [perception@villesblg.ca](mailto:perception@villesblg.ca)

## DEMANDE DE VIGNETTE

Autorisation annuelle pour l'utilisation du stationnement municipal  
situé sur le chemin du Richelieu à l'intersection de la montée Robert

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Téléphone (autre) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### Preuves requises (documents originaux seulement)\*

Certificat d'immatriculation du véhicule à stationner (et non de la remorque)

N° de la plaque d'immatriculation \_\_\_\_\_

Preuve de résidence\* (Grandbasiloises et Grandbasilois seulement)

Attestation de l'employeur confirmant l'usage exclusif d'un véhicule de compagnie (si applicable)

\* La preuve de résidence doit être au nom de la personne qui figure au certificat d'immatriculation.

### Statut de résidence

Résident (sans frais)  Non-résident (175 \$ • Non remboursable)

### Paiement (non-résidents)

Chèque  Débit *Interac*

### Déclaration du demandeur

J'atteste que les renseignements divulgués sont exacts et véridiques.

J'atteste avoir lu et compris les conditions et modalités d'utilisation de la vignette de stationnement.

Signature \_\_\_\_\_ Date (AAAA-MM-JJ) \_\_\_\_\_

*Une fausse déclaration entraîne le rejet de la demande.*

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° vignette

Année

